



ST MARCEAU
ORLÉANS TENNIS DE TABLE

☎ 02 38 51 91 60 🌐 <http://stmarceautt.fr> 📧 stmarceau.tt@free.fr

8 Ave Alain Savary – 45100 ORLÉANS
02 38 51 91 60

FICHE DE DÉPLACEMENT

Ce document est à déposer à la salle Harismendy

Type de déplacement :

- Championnat par équipes
- Critérium fédéral
 - Départemental (+50 km aller/retour)
 - Régional
 - National
- Autre

Date du déplacement : __ / __ / __

Destination : Nombre de km aller/retour :

Nom et adresse du conducteur :

Noms des personnes dans la voiture (le remboursement se fera pour une voiture « pleine ») :

.....

Date de la demande : __ / __ / __

Signature :

Lorsque vous effectuez un déplacement dans le cadre du Club, vous pouvez :

- Soit faire un abandon de ces frais et les déduire de votre déclaration d'impôts (Code cerfa n° 11580*03 : document à compléter et à retourner au Club pour signature du responsable). Le barème varie suivant la puissance fiscale du véhicule.
- Vous faire rembourser par le Club sur présentation de ce justificatif.
Les déplacements sont remboursés sous réserve d'un déplacement de plus de 50 km aller/retour
Le barème pour la saison 2023/2024 est de 0,21 €/km.

Les frais de péage sont remboursés sur présentation d'un justificatif (sans la franchise kilométrique de 50 km).